



## Bulletin d'Information

Association **France Palestine Solidarité** du Pays de Lorient



Bulletin N° 27

### Vie locale

*L'Association France Palestine  
Solidarité  
du Pays de Lorient*

*Vous souhaitez, à vous et vos  
familles une très bonne année 2018*



#### Prochaine table d'information de l'AFPS du Pays de Lorient

Depuis la rentrée de septembre notre association a décidé de tenir sur l'espace public à Lorient une fois par mois une table d'information, la prochaine aura lieu samedi 20 janvier place PAUL BERT de 14h30 à 17h. Nous invitons ceux qui se sentent concernés par la cause palestinienne et l'activité de notre association de nous rejoindre.

Sommaire :

#### Vie locale :

- Meilleurs voeux
- Table d'information 20 janvier
- Journée du CCFD

#### Campagnes

- Justice pour la Palestine
- Prisonniers
- BDS

#### ACTUALITES

- Adolescents israéliens
- Statut de Jérusalem
- Appel au boycott au Maroc

#### ANALYSES

- Charles Enderlin
- Jean-Paul Chagnollaud

#### TEMOIGNAGES

- Enfants prisonniers
- Les chrétiens de Gaza

#### PAGE D'HISTOIRE

- 1948 La Nakba, le massacre de Deir Yassine (Alain Gresh, Dominique Vidal)

**Notre groupe AFPS du Pays de Lorient est invité à participer à cette journée et à animer un atelier le matin de 10h30 à 11h30  
Cet atelier permettra de présenter l'AFPS, son action au niveau national et le travail de notre groupe en pays de Lorient**

**Journée diocésaine du CCFD-Terre Solidaire**

# PALESTINE ISRAËL

**28 Janvier 2018**

Entrée libre et garderie possible sur réservation

**9h30 : Accueil**

**10h00 : Ouverture de la journée**

**10h30 : Travail en ateliers : témoignages de jeunes et d'adultes, animations, actions locales ici et là-bas...**

**11h30 : Célébration eucharistique**

**12h30 : Pique-nique (tiré du sac)**

**14h00 : Intervention de Jean-Claude SAUZET, ancien aumônier national du CCFD Terre solidaire, aumônier de la maison Abraham à Jérusalem sur le thème : "Palestine - Israël : pour une paix juste" suivie d'un débat**

**16h30 : Fin de la journée.**



**Espace MontCalm - Maison du diocèse  
55 rue Mgr Tréhiou, Vannes  
02.97.47.04.52  
ccfd56@ccfd-terresolidaire.org**

## CAMPAGNES

### 2017/ Justice pour la Palestine

En 2018 Israël va commémorer sa création, 2018 sera aussi pour les palestiniens l'année de la Nakba (catastrophe). Dans ces conditions la campagne Justice pour la Palestine commencée en 2017 continue.



### Campagne prisonniers

Par milliers, les Palestiniens, résistants ou simples civils, croupissent dans les prisons israéliennes, en toute illégalité au regard du droit international.

L'emprisonnement de masse est une stratégie mise en œuvre depuis 1967 pour tenter de briser la résistance d'un peuple.



**L'AFPS, engagée dans la Campagne internationale pour la libération de Marwan Barghouthi et de tous les prisonniers palestiniens, est solidaire de leur combat pour des conditions de détention conformes au droit humanitaire et contre la détention administrative.**

### Grève de la faim, Mai 2017

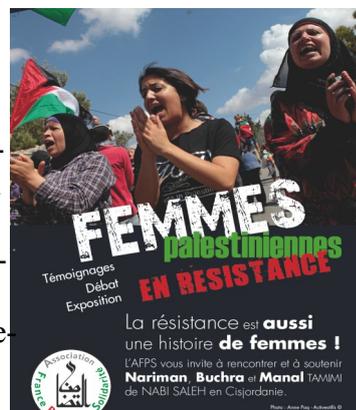
**41 jours de lutte, dans des conditions extrêmement dures, ont finalement contraint l'administration israélienne à négocier avec la direction de la grève et à accepter les demandes humanitaires portées par le mouvement.**

### Ahed Tamimi Nabi Saleh



Nariman (une des 3 femmes présentes le 16 mars 2013 à Lorient) est la mère d'Ahed Tamimi arrêtée le 19 décembre. Son père est Bassam, lui-même arrêté à plusieurs reprises à Nabi Saleh. Elle a 16 ans et est devenue un symbole de la résistance à l'occupation israélienne.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Ahed-Tamimi->



**C'était le 16 mars 2013**  
**à Lorient**

### Salah Hamouri

**Ils auraient condamné Dreyfus !**  
Dominique Vidal, Blog de Médiapart

En pleine trêve des confiseurs, le moindre bruit résonne fortement. Or tous les sites ultra-sionistes se sont donné le mot. Encore un attentat terroriste ? Ou bien une agression antisémite ? Non : il s'agit seulement d'un billet diffusé voici près de quinze jours par France Inter. Il est vrai que notre confrère Christophe Ayad, rédacteur en chef au "Monde", y brisait une sorte de tabou médiatique.



J'invite tou(te)s mes ami(e)s à écouter et faire écouter cet article ).

<http://www.france-palestine.org/Ils-auraient-condamne-Dreyfus>

## **Boycott Désinvestissement Sanctions**



**Nous ne nous laisserons pas bâillonner !**

**Adressez vos chèques (avec au dos la mention « procès boycott ») au siège national.**

**Souscrivez en ligne (carte bancaire et/ou compte Paypal) sur le site de l'association, en cliquant sur ce lien <http://www.france-pal>**

## **Territoires palestiniens occupés : 50 ans de violations de droits humains**

Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France

**Le 29 novembre, l'Organisation des Nations unies célèbre tous les ans la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Depuis un demi-siècle, l'occupation israélienne de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza, entraîne des violations systématiques des droits humains des Palestiniens vivant dans ces territoires.**

**Le 29 novembre, l'Organisation des Nations unies célèbre tous les ans la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.**

**Depuis un demi-siècle, l'occupation israélienne de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza, entraîne des violations systématiques des droits humains des Palestiniens vivant dans ces territoires.**

Suite : <http://www.france-palestine.org/Territoires-palestiniens-occupes-50-ans-de-violations-de-droits-humains>

Il est temps de mettre fin aux violations des droits des Palestiniens, rejoignez l'appel d'Amnesty International : <https://www.amnesty.fr/justice-internationale-et-impunité/petitions/interdisez-limportation-des-produits-issus-des-colonies-israeliennes>

## **L'étiquetage des produits des colonies israéliennes : une mission impossible ?**

Depuis plus de quatre ans, l'UE et les douanes des Etats membres ne réussissent plus à identifier les produits provenant des colonies israéliennes en Cisjordanie. C'est ce qu'indiquent de récentes révélations. L'UE n'est donc plus en mesure de respecter son obligation de non-reconnaissance de ces colonies illégales.

Suite : <http://www.france-palestine.org/L-etiquetage-des-produits-des-colonies-israeliennes-une-mission-impossible>



## **ACTUALITES**

**« Nous ne participerons pas à l'Occupation » : Des dizaines d'adolescents refusent dans une lettre à Netanyahu d'être enrôlés dans l'armée israélienne »**

### **HAARETZ**

Photo: manifestation d'objecteurs de conscience à Haïfa en 2014 - Crédit: Rami Slosch

**« Nous ne participerons pas à l'Occupation » : Des dizaines d'adolescents refusent dans une lettre à Netanyahu d'être enrôlés dans l'armée israélienne**

«L'armée met en oeuvre la politique raciste du gouvernement qui viole les droits humains fondamentaux,» écrivent 63 adolescents à Netanyahu et au chef de l'armée israélienne, Gadi Eisenkot

de Yaniv Kubovich / 28 décembre 2017 à 10 h 29

Un groupe de 63 adolescents ont publiquement déclaré qu'ils refuseront d'être enrôlés dans l'armée israélienne, a rapporté jeudi matin le *Yedioth Ahronoth*.

“Nous avons décidé de ne pas participer à l'occupation et à l'oppression des Palestiniens,” ont-ils écrit dans une lettre adressée au Premier Ministre Benjamin Netanyahu, au Chef d'Etat-Major Gadi Eisenkot et aux ministres de la défense et de l'éducation. “La situation « temporaire » est en suspens depuis 50 ans, et nous ne contribuerons pas à y donner un coup de main.”

Les lycéens ont critiqué dans la lettre le gouvernement et l'armée. «L'armée met en oeuvre la politique raciste du gouvernement, qui viole les droits humains fondamentaux et promulgue un droit pour les Israéliens et un autre droit pour les Palestiniens sur le même territoire, » ont-ils écrit.

Les étudiants ont protesté aussi contre “la provocation institutionnelle intentionnelle contre les Palestiniens des deux côtés de la Ligne Verte,” en faisant référence à la ligne d'armistice de 1949 séparant Israël de la Cisjordanie, “et nous par la présente – garçons et filles en âge d'être enrôlés, de différentes régions du pays et de milieux socio-économiques différents – refusons d'accorder foi au système de provocation et de participer à l'arme d'oppression et d'occupation du gouvernement.”

La lettre en appelle d'autres à réexaminer le fait d'être enrôlé, en ajoutant qu'ils avaient l'intention de parcourir le pays pour associer de nouvelles recrues à leur initiative.

« Nous refusons d'être enrôlés et de servir dans l'armée sans obligation envers les valeurs de paix, de justice et d'égalité, en sachant qu'il y a une autre réalité que nous pourrions créer ensemble, » ont-ils écrit. “Nous appelons les filles de notre âge à se poser la question, le service dans l'armée servira-t-il à aller vers cette réalité ?”

Parmi les signataires il y a Matan Helman, 20 ans, du Kibboutz Haogen, qui purge une peine de prison en raison de son refus d'être enrôlé dans l'armée.

Au début de décembre, le ministère de l'éducation et les FDI (1) ont annoncé qu'ils travaillaient à un plan d'augmentation du nombre d'enrôlements dans le service combattant. Actuellement, les taux d'enrôlement sont en baisse et les taux de décrochage se situent annuellement à plus de 7.000 recrues masculines et féminines.

(FDI: Forces de Défense Israéliennes)

(traduit par Yves Jardin, membre du GT de l'AFPS sur les prisonniers)

<http://www.france-palestine.org/Nous-ne-participerons-pas-a-l-Occupation-Des-dizaines-d-adolescents-refusent>

## **Statut de Jérusalem :**

une station de train près du mur des Lamentations portera le nom de Donald Trump

Le Monde avec AFP

Par cette décision, le gouvernement israélien souhaite remercier le président américain d'avoir reconnu Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu.

Le gouvernement israélien est très reconnaissant envers Donald Trump qui a reconnu, début décembre, Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu. Le ministre des transports, Israël Katz, a en effet annoncé, mardi 27 décembre, son intention de donner le nom du président américain à la station de train qu'il compte construire près du mur des Lamentations, haut lieu du judaïsme, situé dans Jérusalem-Est annexée.

Cet arrêt s'appellera « Donald John Trump », a décidé le ministre, « en raison de sa décision historique et courageuse de reconnaître Jérusalem comme la capitale de l'Etat d'Israël et de sa contribution au renforcement du statut de Jérusalem comme capitale du peuple juif et de l'Etat d'Israël ». La décision de Donald Trump sur le statut de la ville a été condamnée à une large majorité par l'Assemblée générale des Nations unies le 21 décembre.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Statut-de-Jerusalem-une-station-de-train-pres-du-mur-des-Lamentations-portera>

---

## **Reconnaissance de Jérusalem : Un appel au boycott des produits américains lancé au Maroc**

L'appel de la Fédération de la gauche démocratique (FGD) se veut une réaction énergique à la décision de l'administration américaine de reconnaître la très disputée ville de Jérusalem comme la capitale de l'Etat hébreu, et d'y implanter sa mission diplomatique.

Dirigée par Nabila Mounib, la Fédération de la gauche démocratique (FGD), une coalition de l'opposition marocaine qui regroupe trois formations politiques, à savoir le Parti socialiste unifié (PSU), le Conseil national ittihadî (CNI) et le Parti de l'avant-garde démocratique et socialiste (PADS), a appelé samedi, « toutes les composantes du peuple marocain à apporter leur soutien à la lutte « héroïque de libération » du peuple palestinien, en boycottant tous les produits américains et israéliens.

La FGD qui a publié un communiqué dans lequel elle condamne avec force la reconnaissance de Jérusalem comme la capitale de l'entité sioniste par les Etats-Unis, affirme que la question palestinienne « demeurera à l'avant-garde de [son] combat », qui doit également être celui de tous les peuples de la région ainsi que des peuples et hommes épris de liberté et de justice à travers la planète.

Suite : <http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-32228.html#.WkN0qCsEGb8.facebook#uL8GIBkuyRkRJTjt.99>

---

## **ANALYSES**

### **Jérusalem, l'erreur fondamentale du président américain**

**Charles Enderlin, Le Monde Diplomatique**

En brisant le consensus international sur le statut de Jérusalem, ville sainte pour les juifs, les chrétiens et les musulmans, le président Donald Trump a conduit son pays à l'isolement. Une large majorité de l'Assemblée générale des Nations unies dénonce une décision faisant obstacle à la paix. Mais, sur le terrain, la politique du fait accompli continue.

Le 24 octobre 1995, le Congrès américain adopta à une large majorité un texte décidant le transfert de l'ambassade des États-Unis en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, au plus tard le 31 mai 1999. Bien que ce transfert figurât parmi ses promesses électorales lors de la campagne de 1992, le président William Clinton refusa de signer le Jerusalem Embassy Act. Ses successeurs MM. George W. Bush et Barack Obama en firent de même, estimant eux aussi que les États-Unis se devaient d'attendre le règlement du conflit israélo-palestinien et de s'en tenir au consensus international sur le statut de Jérusalem.

suite : <http://www.france-palestine.org/Jerusalem-l-erreur-fondamentale-du-president-americain>

## **Jérusalem : après la décision irresponsable de Trump, la France doit s'engager**

Jean-Paul Chagnollaud, Libération

Paris doit relancer une initiative pour apaiser le conflit israélo-palestinien et soutenir la solution à deux Etats. En cas d'échec de ces négociations, le pouvoir français doit envisager la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Depuis des années, on ne parle plus guère du conflit israélo-palestinien. Ce silence ne recouvre pas un statu-quo synonyme d'immobilisme comme s'il ne se passait plus rien sur le terrain. Il occulte au contraire une politique de colonisation chaque jour plus intense déployée par le gouvernement Nétanyahou partout en Cisjordanie et plus particulièrement à Jérusalem-Est et dans ses environs immédiats avec tout ce que cela implique de violences physiques, matérielles et symboliques aux conséquences irréversibles à l'encontre des Palestiniens.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Jerusalem-apres-la-decision-irresponsable-de-Trump-la-France-doit-s-engager>

---

### **TEMOIGNAGES**

#### **Raids, agressions et mauvais traitements contre des mineurs détenus dans la prison de Meggido**

Ma'an News

Ramallah - L'avocate de la commission ministérielle chargée des affaires des prisonniers, Hiba Masalha, a rapporté que 143 mineurs détenus dans deux sections de la prison de Meggido, sont frappés et humiliés au cours de leur arrestation, à l'intérieur de leurs cellules et lors de leur transfert vers les tribunaux.

Raids de nuit :

Selon leur représentant Mohammad Hammad, à cinq heures du matin, les militaires israéliens appelées "Massada", ont fait irruption dans la section (4) réservée aux mineurs et pendant leur sommeil, sous prétexte d'inspection, et de façon provocante, ils ont forcé les enfants à s'asseoir à même le sol, ils leur ont attachés les mains puis ils ont fouillé toute les cellules en détruisant tout sur leur passage.

Agression pendant le transfert vers les tribunaux et pendant l'interrogatoire :

Le prisonnier Abdel-Moneim Natsheh, 15 ans, du camp de réfugiés de Shuafat dans le district de Jérusalem, arrêté le 25/09/2017, a raconté que les enfants prisonniers sont brutalisés et humiliés lors de leur transfert vers les tribunaux de Jérusalem, où ils sont agressés par les forces "Alnhacon", responsables du transfert des prisonniers, ces forces saisissant tous les prétextes pour frapper les enfants.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Raids-agressions-et-mauvais-traitements-contre-des-mineurs-detenus-dans-la>

---

#### **Les chrétiens de Gaza fêtent symboliquement Noël malgré la souffrance, les bombardements, et le blocus**

Ziad Medoukh

Malgré une situation explosive dans les territoires palestiniens en général, et dans la bande de Gaza en particulier, les chrétiens de Gaza ont décidé d'organiser une fête symbolique de Noël 2017.

Cette année, l'Eglise catholique de Gaza a décidé d'annuler les célébrations accompagnant Noël et de limiter la célébration à la prière dans l'église seulement, signe de protestation contre la décision irresponsable du président Trump sur la ville de Jérusalem.

Dans une région qui subit des bombardements israéliens permanents, les chrétiens de Gaza ont fêté même symboliquement Noël 2017.

Malgré leur souffrance dans leur prison à ciel ouvert, les chrétiens de Gaza ont célébré Noël.

Suite : <http://www.france-palestine.org/Les-chretiens-de-Gaza-fetent-symboliquement-Noel-malgre-la-souffrance-les>

## PAGE D'HISTOIRE

### LA NAKBA

#### LE MASSACRE DE DEIR YASSINE

Alain Gresh et Dominique Vidal

9 avril 1948, les villageois de Deir Yassine ont été délibérément sacrifiés pour accélérer, par l'horreur de leur sacrifice, l'exode des Palestiniens.

Deir Yassine est sans doute le massacre le plus connu — mais non le seul, loin de là — commis par les troupes juives, en l'occurrence révisionnistes, à la veille de la guerre de 1948-1949\*. Le 9 avril 1948, 120 hommes de l'Irgoun et du Lehi donnent l'assaut à un village arabe niché sur une colline, à l'ouest de Jérusalem, et s'en emparent. Spécialistes, depuis les débuts de la guerre civile, du terrorisme anti-arabe, les miliciens de Menahem Begin et d'Itzhak Shamir se livrent à une véritable boucherie : après avoir massacré les familles une à une, ils ratissent le village et abattent les survivants. À l'époque, on estime à 250 le nombre d'habitants ainsi assassinés — un historien palestinien, Arif Al Arif, l'évaluera récemment à 110. Les habitants qui en réchappent sont expulsés vers Jérusalem-Est.

Vingt-quatre ans plus tard, dans le quotidien Yediot Aharonot, Meïr Païl, alors colonel de la Hagana, présent en tant qu'officier de liaison, témoignera. « Vers midi, raconte-t-il, la bataille était terminée et les coups de feu avaient cessé. Bien que le calme régnât, le village ne s'était pas encore rendu. Les hommes de l'Irgoun et du Lehi sortirent de leurs cachettes et commencèrent à "nettoyer" les maisons. Ils tiraient sur tous ceux qu'ils voyaient, y compris les femmes et les enfants ; les commandants n'essayèrent pas d'arrêter le massacre (...). J'implorais le commandant d'ordonner à ses hommes de cesser le feu, mais en vain. Au même moment, 25 Arabes avaient été chargés dans un camion (...) on les emmena à la carrière entre Deir Yassine et Givat Shaul, et ils furent assassinés de sang-froid (...). Les commandants refusèrent également, lorsqu'on le leur demanda, de prendre leurs hommes et d'enterrer les 254 cadavres arabes. Cette tâche déplaisante fut assurée par deux unités amenées au village depuis Jérusalem. » Zvi Ankori, qui dirigeait les forces de la Hagana chargées d'occuper ensuite le village, ajoutera dans un témoignage de 1982 : « Je suis entré dans 6-7 maisons. J'ai vu des parties génitales coupées et des ventres de femmes broyés. À voir les traces de balles sur les corps, il s'agissait purement et simplement de meurtres. »

Condamnée par l'Agence juive, la Hagana et le Grand rabbinat, l'affaire fait l'objet d'un message d'excuses de David Ben Gourion\* au roi Abdallah de Transjordanie. Selon l'historiographie israélienne traditionnelle, il s'agirait d'une « bavure » dont la responsabilité reviendrait exclusivement aux troupes révisionnistes. L'action, il faut le noter, s'inscrit dans l'opération Nahshon, lancée dans la nuit du 31 mars au 1er avril, avec l'aide des armes arrivées de Tchécoslovaquie, pour dégager l'axe Tel-Aviv-Jérusalem, où les quartiers juifs sont encerclés par les forces arabes. L'objectif, en ce début avril, est de reprendre aux combattants palestiniens les villages qui dominent la route. Ordre est donné de les détruire en cas de résistance. Au moment où l'Irgoun et le Lehi s'attaquent à Deir Yassine, les unités régulières du Palmah et de la Hagana se battent pour Qastel — le chef Abdel Qader Al Hussein tombe dans ces combats. Non seulement l'initiative révisionniste est coordonnée avec celles de la Hagana, mais elle a reçu le feu vert — non sans réticence, il est vrai — de son commandement général et bénéficiera d'un appui de son artillerie, comme en témoigne formellement Meïr Païl dans l'article déjà cité. Pour sa part, à l'époque, l'Irgoun soulignera d'ailleurs dans un communiqué que « le Commandement de la Hagana a menti sciemment quand il a affirmé, après l'attaque de Deir Yassine, qu'elle était contraire au "plan général". La vérité toute nue, c'est que la conquête de Deir Yassine faisait partie de son propre plan ». Un communiqué du Lehi accuse même la Hagana, entrée en possession du village, d'avoir laissé des hommes de Solel Boneh, la compagnie de travaux publics du syndicat Histadrout, le piller systématiquement...



## BULLETIN D'ADHESION, COTISATION ANNEE 2017

Nom: ..... Prénom: .....  
Adresse : .....  
.....  
CP : ..... Commune : ..... Pays : .....  
Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....  
E-mail : .....  
Profession : .....  
Année de naissance.....

<b>Tranche N°</b>	<b>Revenus mensuels adhérents</b>	<b>Cotisation annuelle</b>
1	Inférieurs à 500 € /mois	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois	25 €
3	De 1 000 à 1 500 € /mois	40 €
4	De 1 500 à 2 000 € /mois	55 €
5	De 2 000 à 2 500 € /mois	70 €
6	De 2 500 à 3 000 € /mois	85 €
7	De 3 000 à 3 500 € /mois	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois	120 €

- Je cotise dans la tranche n° ..... soit ..... €. (Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et la lettre électronique d'infos hebdomadaire de l'AFPS. N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique)
- Je soutiens les activités de l'AFPS niveau national) et verse la somme de..... €
- J'adresse un don pour «SOS Palestine» d'un montant de ..... €  
Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je soutiens les activités de mon groupe local et vers la somme de..... €
- J'adresse un don pour pour le projet Al Sanabel » d'un montant de..... €
- Je verse la somme totale de ..... €

**Chèque à adresser : AFPS PAYS DE LORIENT Cité Allende 12 rue Colbert 56100 LORIENT**

**Trésorière : Le BELLER**  
Président : GUILLERM René

**La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.**